

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL DES VIGNES (CHARENTE)**

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2024

Le vingt septembre deux mille vingt quatre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/09/2024

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MARTY Didier, CATINOT Isabelle et TEXIER Isabelle

Pouvoir(s) : COUSSEAU Stéphanie à BOIBELET Elsa, NEBOUT Franck à VERGNION Philippe, MOUNIER Marlène à CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric à DECELLE Guy.

Excusé(e)(s) : LASNIER Isabelle et CADORET Anita

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 13 - Votants : 17

Secrétaire de séance : BOIBELET AVRIL Elsa

N° 2024-06-02

Rapport sur les décisions prises par délégation du conseil :

Rapporteur : Guy DECELLE, Maire

Conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'agit de rendre compte des décisions prises par application des délégations accordées au Maire par délibération n° 2020-3-5 en date du 23/05/2020 complétée par la délibération n° 2022-02-02 en date du 11/03/2022.

<u>DATE</u>	<u>OBJET DE LA DECISION</u>
--------------------	------------------------------------

02/08/2024	Acceptation devis mise à jour diagnostic pour vente du 9 rue du 19 mars 1962 136 € TTC
06/08/2024	Acceptation devis achat panneaux electoraux 3 552 TTC
06/08/2024	Acceptation devis bornage pour vente du 9 rue du 19 mars 1962 1 428 € TTC
12/08/2024	Acceptation devis achat jeux Circono 16 pour école 234 €
27/08/2024	Signature convention IMEXO formation habilitation électrique
27/08/2024	Acceptation devis IMEXO habilitation électrique pour 1 agent 110 € TTC
27/08/2024	Acceptation devis travaux zinguerie restaurant 807,95 € TTC

Au regard des éléments exposés, il est proposé à l'assemblée de prendre acte de ces décisions.

AR Prefecture

016-200054187-20240920-2024_06_02-DE
Reçu le 01/10/2024

~~Le Conseil Municipal prend acte~~

*Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.*

*En Mairie le 30 septembre 2024,
La secrétaire de séance,
Elsa BOISBELET AVRIL*

*Le Maire,
Guy DECELLE*



*Certifié exécutoire :
par publication ou notification du ... 01 OCT. 2024
et transmission en Préfecture du ... 01 OCT. 2024*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de POITIERS
15 Rue de Blossac CS 80541 86020 POITIERS CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. Le
tribunal administratif peut également être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.*